

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journaux.*)

Les dits amendements étant lu une seconde fois, et la question de concours mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande leur concours.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer " de jonction de *Manitoba*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(*Voir Journaux.*)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill alors, a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande leur concours.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

*Ordonné*, que le quorum du comité des banques, du commerce et des chemins de fer soit réuni à trois membres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la banque centrale du *Nouveau-Brunswick*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Odell*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.